



Rimouski, 16 octobre 2017

Communiqué de presse

Projets pour l'avenir de la cathédrale de Rimouski

Nous avons pris connaissance du communiqué émis par le candidat à la mairie de Rimouski, monsieur Djanick Michaud, concernant l'avenir de la cathédrale de Rimouski. Nous sommes heureux de constater que certains candidats, dont monsieur Michaud, voient le problème de la survie de la cathédrale comme un dossier dont la pierre d'angle nécessitera l'implication des instances municipales, provinciales, fédérales et religieuses. La pérennité du projet cathédrale doit être perçue comme un projet d'ensemble qui contribuera à la vocation touristique, culturelle et sociale du centre-ville rimouskois, dans la continuité des vocations actuelles du Musée régional, de la salle de spectacles Desjardins-Télus et du Conservatoire.

Suite à la consultation publique sur l'avenir de la cathédrale dont les résultats ont été dévoilés le 19 juin 2017 et la prise de position de l'archevêché, le 28 juin dernier, sur la vocation privilégiée pour le bâtiment, la population a été invitée à présenter des projets porteurs visant à assurer la pérennité de cet édifice chargé d'histoire. Le délai annoncé pour le dépôt des projets était fixé au 30 septembre 2017.

Cette date butoir a permis à des groupes de manifester leur intérêt et à présenter des projets. Aucun projet présenté à date ne correspond aux critères énoncés pour assurer la pérennité tel un cadre financier solide et même si une solution rapide est souhaitée, il est indispensable que la **période de dépôt de projets soit prolongée**. Il est souhaitable d'en venir à un projet porteur où nous serons tous gagnants.

Comme Église, nous considérons qu'il est primordial que ce bâtiment patrimonial soit conservé et que les générations futures puissent en profiter comme un lieu de mémoire, de transmission, de formation et de rassemblement. La cathédrale fait partie de notre histoire religieuse et elle contribue au développement économique et touristique de notre ville.

Comme diocèse, nous ne désirons pas nous laver les mains de l'avenir de la cathédrale. Nous comptons collaborer financièrement au projet multivocationnel avec l'assemblée de fabrique, tout en tenant compte de la mission paroissiale qui est d'assurer un juste équilibre entre les ressources humaines et financières consacrées à la pastorale et à l'entretien du parc immobilier.

Lors du sondage public sur l'avenir de la cathédrale, la population rimouskoise s'est prononcée clairement sur l'acceptabilité sociale d'un projet multivocationnel. Ma position comme archevêque de Rimouski et celle de l'assemblée de fabrique Saint-Germain a été clairement exprimée dans un communiqué daté du 28 juin 2017. En voici les grandes lignes :

1. La fabrique Saint-Germain a exprimé, dans son mémoire, le manque de ressources financières pour la restauration, l'entretien et les coûts d'opération de la cathédrale.
2. L'assemblée de fabrique et l'archevêque de Rimouski ont choisi le scénario 1 proposé dans les recommandations soit l'exclusion d'une vocation de culte permanent.
3. Le projet envisageable pour l'avenir de la cathédrale devra avoir un cadre financier en assurant la pérennité et sera en accord avec l'acceptabilité sociale de la population.

C'est cette voie qui est privilégiée pour l'avenir de la cathédrale, si l'on ne veut pas compromettre la mission pastorale de la paroisse Saint-Germain.

Il est difficile, en prenant position, de satisfaire tout le monde. Le sondage Léger et Léger a démontré que la population locale est favorable à un changement de vocation. Nous espérons qu'au fil du temps cette option sera perçue comme la volonté de l'archevêque et de la fabrique Saint-Germain d'offrir ce lieu unique à l'ensemble de la population et ce, pour les décennies à venir.

+Denis Grondin

Archevêque de Rimouski